

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 179

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 54

Supprimer les alinéas 2 à 28.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.